

Direction de l'offre médico-sociale

Mission pour la scolarisation des élèves à besoins

Département personnes en situation de handicap

- personnes en difficultés spécifiques

Annexe 1

Budget de fonctionnement des dispositifs adaptés de scolarisation

Les budgets de référence ci-dessous sont sous réserve de l'instruction budgétaire à venir fixant la dotation pour la création des dispositifs adaptés de scolarisation

UEMA	308 000 euros
UEEA ou DAR 1D	154 000 euros
DAR 2 D (collège ou lycée)	180 000 euros